



Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif pour les enfants de 2 à 16 ans, les parents et les professionnels de l'éducation.

Le PRE recherche des réponses adaptées à chaque enfant, en fonction de sa situation, de ses besoins et de ses difficultés dans les domaines : social, de la santé, scolaire, éducatif, culturel, sportif, etc.



Mon enfant, en maternelle, a des difficultés pour s'exprimer.



Tous les soirs, les devoirs finissent en pleurs et en cris, je ne sais pas comment aider mon enfant.

Le PRE concerne
Les enfants de 2 à 16 ans,
scolarisés ou habitant dans les quartiers :



À qui vous adresser ?

Le principal du collège, les directeurs d'écoles, le directeur ou l'animateur du centre socioculturel, le directeur de crèche, le directeur de l'accueil collectif de mineurs, ...

mais aussi

au service Politique de la ville
Référente de Parcours
Mairie de Gagny - Tél. : 01 56 49 22 19
service.politique.ville@mairie-gagny.fr



Le PRE est piloté par la Mairie de Gagny via la Caisse des Écoles. Il est financé conjointement par l'État et la Ville de Gagny.



CAISSE DES ÉCOLES

PROGRAMME de RÉUSSITE ÉDUCATIVE



PROGRAMME de RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Comment ça se passe ?

Votre enfant a des difficultés dans un ou plusieurs domaines :

Vous rencontrez la référente ou un des partenaires du PRE pour en parler.

Un parcours individualisé vous est proposé pour répondre aux besoins de votre enfant.

Si vous l'acceptez, votre enfant bénéficiera des actions adaptées dans le cadre du Programme de Réussite Éducative.

Les Principes du PRE

L'accompagnement global : santé, scolarité, bien-être, parentalité, épanouissement personnel.

L'implication des parents : vous êtes les premiers éducateurs de votre enfant.

La confidentialité : tous les acteurs du PRE sont soumis à une charte de confidentialité.

LES TYPES D' ACTIONS PROPOSÉES



Relations aux familles



Pratiques sportives



Santé et bien être



Pratiques culturelles



Aide aux devoirs

